

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Bejaia



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master
Option : Sciences du langage

Réalisé par :
M^{elle}. MAZ Hanane.

Sous la direction de :
M. CHERIFI Hamid, Maître assistant. Université de Bejaïa.

- 2015 -

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Bejaia



**Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français**

Mémoire

**En vue de l'obtention du diplôme de Master
Option : Sciences du langage**

Réalisé par :

M^{elle}. MAZ Hanane.

Sous la direction de :

M. CHERIFI Hamid, Maître assistant. Université de Bejaïa.

Remerciements

Mon travail de recherche a été en effet long et épuisant, cependant l'encouragement de mon encadreur, de ma famille a allégé mes efforts.

Mes remerciements et mes respects vont en premier lieu à mon directeur de recherche M. CHERIFI Hamid, qui m'a généreusement guidé avec ses conseils et orientations à réaliser cette étude.

Mes remerciements vont ensuite à mon cher fiancé M. YAHIA CHERIF Rabia ainsi qu'à ma tante cadette BOUALI Nassima qui ont aussi largement participé à la réalisation de ce mémoire.

Comme j'adresse mes meilleurs sentiments de respect et de gratitude à l'ensemble des professeurs qui m'ont offert un bon cursus universitaire.

Mes remerciements s'adressent également aux membres de jury qui auront pour tâche d'évaluer ce travail.

Dédicaces

J'ai l'honneur de dédier ce Modest travail de fin d'études à :

*La mémoire de mes grands parents, que Dieu leur accorde une place dans son
vaste paradis.*

*Mes meilleurs professeurs que ce soit, ma mère ; source de tendresse et de
bienveillance, mon père ; source de l'espoir, de conseils et de fierté, que Dieu
me les garde*

Mes sœurs chéries : Rima et Sarah.

Mon cher frère Mohamed.

Toute ma famille, oncles, tantes, cousins et cousines.

Mon cher fiancé et sa famille

Touts (toutes) mes amis(es)

A toutes les personnes qui m'ont soutenu tout au long de ce travail.

Tables des matières

Introduction générale	08
Chapitre I : Le paysage sociolinguistique algérien	13
Introduction	14
1. Situation sociolinguistique de l'Algérie	16
1.1. Le statut du français	16
1.2. Le statut de l'arabe	18
1.3. Le statut du berbère	20
Conclusion	21
Chapitre II : Autour de la créativité lexicale	22
Introduction	23
1. La créativité lexicale	23
2. Le néologisme	24
3. Qu'est ce que l'emprunt ?	25
3.1. L'emprunt sémantique	25
3.2. L'emprunt lexical	26
4. Le xénisme	26
5. La composition	27
6. La dérivation	27
6.1. Dérivation affixale	28
6.1.1. Dérivation préfixale	28
6.1.2. Dérivation suffixale	28
6.1.3. Dérivation parasynthétique	29
6.2. Dérivation par conversion	29
7. Les procédés sémantiques	29
7.1. La comparaison	29
7.2. La métaphore	29

Conclusion.....	30
Chapitre III Analyse de la créativité lexicale.....	31
Introduction.....	32
1. Les procédés lexicaux recueillis dans le magazine Dzeriet.....	33
1.1. Les emprunts et xénismes.....	33
1.2. La composition.....	34
1.3. La dérivation.....	36
1.4. La siglaison.....	37
1.5. La troncation.....	38
2. Etude quantitative des procédés lexicaux.....	39
2.1. Analyse de la fréquence des emprunts et xénismes.....	40
2.1.1. Analyse des emprunts.....	41
2.1.1.1. Les emprunts à l'arabe classique.....	42
2.1.1.2. Les emprunts à l'arabe dialectal	43
2.1.1.3. Les emprunts à l'anglais et à d'autres langues.....	44
2.1.2. Analyse des xénismes.....	48
2.1.2.1. Les xénismes à l'arabe classique.....	49
2.1.2.2. Les xénismes à l'arabe dialectal	49
2.1.2.3. Les xénismes à l'anglais.....	51
2.2. Analyse de la fréquence des composés.....	53
2.2.1. Composition simple.....	54
2.2.2. Composition complexe.....	56
2.2.3. Composition hybride.....	57
2.3. Analyse de la fréquence des dérivés.....	58
2.3.1. La dérivation affixale.....	59
2.3.1.1. Préfixale.....	59
2.3.1.2. Suffixale.....	60

Introduction générale

2.3.2. Parasynthétique.....	62
2.3.3. La dérivation par conversion.....	62
2.4. Analyse des sigles.....	63
2.5. Analyse des tronqués.....	65
3. Analyse des procédés sémantiques	67
3.1. La comparaison.....	67
3.2. La métaphore.....	68
Conclusion générale.....	71
Références bibliographiques.....	74
Annexes	77

Introduction générale

Comparativement à l'information audio-visuelle, voire aux medias lourds, la presse écrite reste un moyen d'information le plus élargi et le plus usité dans tous les pays du monde. Grâce à des recherches minutieuses, des enquêtes approfondies provenant souvent de la

source même de l'événement, on est en mesure de suivre pas à pas le dénouement de telle ou telle affaire.

Parallèlement, elle nous offre un moyen de connaître dans les moindres détails et à travers tout l'univers, tout ce qui se déroule. Les thèmes traités par la presse écrite sont souvent variés et multiples. Afin de nous rapporter un maximum d'information, elle relate les événements d'une manière exhaustive.

Parmi les moyens permettant de communiquer la langue. Elle est la notion centrale de la linguistique, voire son objet d'étude. Ainsi pour MARTINET « *la langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse* ». ¹

Par ailleurs, l'Algérie est considérée comme un milieu très riche en ressources linguistiques. Elle se caractérise par la pratique de plusieurs langues telles que : l'arabe classique, l'arabe dialectale, le berbère avec ses différentes variétés, le français, etc. De ce fait, cette coexistence de plusieurs langues donne naissance à un plurilinguisme constaté. Ce dernier est établi non seulement par le facteur de voisinage, mais encore par la cohabitation de plusieurs langues dans le même territoire géographique.

Dans la société algérienne, le français occupe une place fondamentale. Il était imposé par la politique coloniale à l'époque de l'Algérie française. Aujourd'hui, il est officiellement la première langue étrangère en Algérie, et ce, dans tous les secteurs : économique, politique, éducatif, etc.

Cependant, le contact de la langue française avec les autres langues en présence comme l'arabe et le berbère a donné naissance à une sorte de variété locale du français en Algérie.

Notre présent travail de recherche se rapporte au phénomène de la créativité lexicale dans la presse écrite algérienne d'expression française. Grande lectrice des magazines pour femme, nous avons pensé qu'il est très intéressant de mener une étude linguistique sur ce genre de presse, qui, il faut le préciser est très riche en matière de créativité lexicale. Ainsi, notre corpus sera constitué essentiellement d'articles issus du magazine Dzeriet.

Ce modeste travail s'inscrit dans le cadre de la lexico-sémantique et de la sociolinguistique, car nous toucherons parfois à l'aspect sociolinguistique des emprunts en fonction des besoins de description de ce phénomène. De ce fait, nous nous intéresserons dans notre analyse aux différents phénomènes de création lexicale.

1 MARTINET A, *Elément de linguistique générale*, Paris, éd., Armand colin, 2005. P. 22

Après maintes lectures des journaux algériens d'expression française, il nous a semblé fort intéressant de choisir de travailler sur la matérialité linguistique de cette presse écrite. Selon nos observations, la rédaction des journaux francophones algériens est caractérisée par l'usage des mots des autres langues, des mots issus notamment de l'arabe qu'il soit classique ou populaire, mais aussi du berbère à travers ses différentes variétés linguistiques. Ceci pourrait être justifié en partie par la présence et l'usage de plusieurs langues en Algérie.

Nous observons souvent que les langues ne peuvent se suffire à elles-mêmes et fonctionner les unes indépendamment des autres ; c'est-à-dire, une langue seule, ne peut répondre à tous les besoins de communication de ses locuteurs sans pour autant emprunter à d'autres langues.

Comparé à un maillon d'une chaîne, l'emprunt linguistique est hautement sollicité par de nombreux linguistes dans le souci d'enrichir le lexique d'une langue donnée, à savoir un transfert d'éléments linguistiques d'une langue à une autre. Dans le dictionnaire de linguistique édité sous la direction de **Jean DUBOIS**, l'emprunt est défini de la manière suivante : « *il y a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* ».² ; Cette définition met en relief un échange ou bien un transfert linguistique de deux parlars distincts.

Ce travail de recherche est particulièrement intéressant dans la complexité de la créativité lexicale car ce phénomène relève d'une grande importance et est essentiel à toute étude lexico-sémantique et sociolinguistique.

De ce fait, nous voulons nous interroger sur la langue utilisée dans le Magazine féminin *Dzeriet*. Nous essayerons dans notre étude d'identifier à partir d'une démarche bien précise les différents modes de créations auxquels recourent les journalistes afin de créer un lexique approprié au genre et répondant au même temps aux attentes des lectrices algériennes.

L'objectif fondamental que nous nous fixons est de démontrer les multiples raisons qui motivent le recours aux emprunts à d'autres langues dans la rédaction des journaux algériens

2 DUBOIS Jean et All, *Dictionnaire de linguistique*, Ed, Larousse, Paris, 1973, P. 58.

francophones. Nous tacherons également de décrire les particularités lexico-sémantiques de ces emprunts.

BEAUD Michel affirme à propos de la problématique que c'est « *l'ensemble construit autour d'une question principale, les hypothèses de recherche et les lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi* »³. Ainsi, notre problématisation de recherche s'inscrit autour d'une éventuelle émergence, suite à l'usage inévitable des différents moyens de création lexicale, d'une variété de français propre à la presse écrite algérienne. Une variété qui serait née des stratégies et besoins de captation, définis par le contrat de l'information médiatique.

Cette étude portée sur un phénomène qui tient à la fois de la sociolinguistique, puisqu'elle est le résultat de contact de langues, et de la lexicologie dont il est fréquemment question. De ce fait, la préoccupation primordiale de notre travail sera l'étude du pourquoi et du comment de ce type de création lexicale.

En nous basant plus sur le côté lexicologique, puisque l'aspect sociolinguistique de l'emprunt a une tendance théorique, nous voulons centrer notre problématique sur les procédés de la création. De ce fait, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Quels sont les modes de création utilisés dans les productions journalistiques qui font la particularité lexicale dans l'utilisation du français en Algérie ?
- Qu'est ce qui motive le recours aux emprunts à la langue arabe au berbère ou à d'autres langues dans la rédaction du magazine Dzeriet? et quelle sont les particularités lexico sémantique de ces formes empruntés à d'autres langues ?
- Quelle sont les visées et les valeurs des procédés lexicologiques dans ce magazine destiné exclusivement aux lectrices algériennes francophones ?

Pour répondre à ces questions, nous proposerons des hypothèses qui sont, nous semble-t-il, d'une certaine pertinence :

- Les journalistes utiliseraient plusieurs modes de formation dans la création lexicale. Nous en citerons par exemple : l'emprunt, la dérivation, la composition, le xénisme, etc.
- Le recours à l'emprunt à d'autres langues dans la rédaction des articles du magazine Dzeriet serait motivé par une stratégie de captation. Le journaliste, pour attirer le

3 BEAUD Michel, *l'art de la thèse*, Ed. La découverte. 1997, P .45.

lecteur, puiserait dans l'imaginaire linguistique collectif des algériennes ; d'où l'usage des mots voire expressions venant d'un ailleurs linguistique autre que le français. La reprise littérale de ces mots tels qu'ils sont dans la langue source pourrait être expliquée par la force argumentative qu'ils véhiculeraient et dont une tentative de traduction au français ne serait que vaine.

- Le recours à des mots issus de plusieurs langues dans les productions de la presse écrite conduirait nécessairement à l'enrichissement du vocabulaire du français même si l'intégration de ces emprunts reste discutable.
- La stratégie médiatique d'un tel usage consisterait à reproduire le même sens porté par l'emprunt dans la langue source ; sachant que la charge sémantique ainsi que la valeur des mots et expressions (culturels en général, religieux en particulier) appartenant à l'univers sociolinguistique algérien – aussi riche qu'il soit – sont difficilement traduisibles pour ne pas dire intraduisibles.

Ces hypothèses seront vérifiées tout au long de notre travail. Nous adapterons une méthodologie d'analyse basée sur l'observation des faits, la justification des usages et sur une description interprétative des données de notre corpus.

Nous pouvons dire sans exagération que notre corpus est un véritable champ où s'exerce abondamment la créativité lexicale. Comme le choix d'un corpus n'est jamais innocent ou arbitraire ; le notre se justifie par la richesse des articles porteurs de nouveaux mots.

En ce qui nous concerne, nous avons opté pour le magazine algérien francophone *Dzeriet*. Un tel choix pourrait être justifié encore par le fait que *Dzeriet* est considéré comme l'un des magazines les plus appréciés et les plus lus par les lectrices algériennes. Car il faut le préciser, il offre une variété d'articles et de sujets.

Afin d'appréhender au mieux notre corpus, il serait bien utile de faire appel à deux approches d'analyses :

- Lexico sémantique : dans la mesure où nous aurons à décrire les modes de créativité linguistique d'un point de vue sémantique, lexical et morphologique.
- Sociolinguistique : car nous aurons à traiter de l'aspect sociolinguistique de l'emprunt qui est très souvent la conséquence de contact de langues.

Introduction générale

Au cours de notre travail, une méthodologie nous est imposée par l'objectif que nous nous sommes fixés : faire une étude lexico-sémantique sur la création lexicale dans la presse algérienne d'expression française, dans un corpus tiré du Magazine « **Dzeriet** ».

De ce fait, notre présent travail sera subdivisé comme suit :

- Une introduction générale dans laquelle nous avons présenté notre sujet de recherche, avons parlé de nos objectifs et motivations, avons formulé la problématique et les hypothèses appropriées et dans laquelle enfin nous avons présenté notre corpus et notre méthodologie de travail.

- D'abord, dans le premier chapitre nous donnerons un aperçu de la situation sociolinguistique de l'Algérie.

- Ensuite, dans le deuxième chapitre nous tenterons de présenter le cadre théorique de notre travail. Nous aurons à définir quelques concepts clés auxquels nous ferons appel dans notre analyse.

- Enfin, le troisième et dernier chapitre sera consacré à la description et au traitement de notre corpus.

- Nous terminerons le mémoire par une conclusion générale dans laquelle nous présenterons la synthèse de notre étude.

•

Chapitre I :
Le paysage sociolinguistique algérien

Introduction

Depuis des siècles, l'Afrique du nord était une terre de conquête. Plusieurs envahisseurs se sont succédés à une époque de l'histoire sur cette région. Mais, cette présence étrangère n'a pas été sans conséquences sur les mœurs, les traditions, la culture et les langues pratiquées par les autochtones.

Pour les spécialistes, l'Algérie est un pays plurilingue. Plusieurs langues y sont pratiquées. En plus de l'arabe qui est la langue officielle de l'état, et du berbère promu récemment au rang de langue nationale, d'autres langues sont usitées, à leur tête le français qui occupe une place privilégiée dans les pratiques langagières des algériens. De ce fait, nous avons pensé qu'il est utile de consacrer ce premier chapitre aux langues pratiquées dans notre pays. Notre tâche serait alors de décrire la situation sociolinguistique du pays en mettant l'accent sur le statut des différentes langues en présences.

Depuis l'antiquité, l'Algérie est peuplée par les berbères. Ce territoire géographique a connu de nombreuses invasions : phéniciennes, vandales, byzantines, romaines, arabe, turque, espagnole, et enfin, française.

L'invasion arabe est celle qui a duré le plus long temps. Elle est plus profonde par rapport aux autres et cela pour différentes raisons. Ainsi, l'arrivée de l'islam au VII^e siècle va bouleverser le paysage linguistique de la région. Le berbère qui était la langue des populations locales depuis la nuit des temps, a perdu sa place au profit de l'arabe qui est la langue de la nouvelle religion que les autochtones berbères n'hésiteront pas à adopter.

En parlant du contexte algérien, le colonialisme français a aussi marqué son passage dans la société algérienne en laissant des traces se traduisant par la pratique de la langue française dans divers domaines. Dans notre pays, le français occupe une

place des plus importantes. Malgré l'indépendance du pays en 1962, la langue de Molière demeure indispensable pour le bon fonctionnement des institutions de l'état.

Dans tous les secteurs, le français est présent : économique, l'enseignement, l'administration etc.

1. Situation sociolinguistique de l'Algérie

L'Algérie est considérée comme étant un pays très riche en ressource linguistique. Ainsi, il se caractérise par la pluralité des langues qui sont usitées : l'arabe classique et dialectal, le berbère et ses différentes variantes, et le français qui est la langue de l'ancienne puissance coloniale. A ce propos Abdelhamid S affirme :

« Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme. De ce fait, ce phénomène est le résultat du passé historique du pays et de son aire géographique »⁴

4ABDELHAMID S., « pour une approche de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de l'université de Batna », thèse de doctorat, 2002, p. 87

Dans ce sens, la sociolinguiste algérienne Khaoula TALEB IBRAHIMI rajoute :

« Ce qui frappe l'observateur lorsqu'il est confronté à une situation semblable à celle de l'Algérie, c'est la complexité de cette situation ; situation complexe par l'existence de plusieurs langues ou plutôt de plusieurs variétés linguistiques, par l'inopérance des schémas classiques qui ne peuvent embrasser une réalité fluctuante, traversée par des conflits larvés ou latents »⁵.

Ainsi ce qui nous laisse comprendre que, pour Khaoula, l'algérien est un locuteur plurilingue. En revanche, cette dernière présente l'Algérie, comme étant un pays dont la situation sociolinguistique est qualifiée de complexe. Avant de nous intéresser aux statuts des deux langues nationales à savoir : l'arabe et le berbère. Nous porterons d'abord notre intention sur la langue française et la place qu'elle occupe dans notre pays.

1.1. Le statut du français

Du point de vue officiel, le français est une langue étrangère. Mais si on observe de près les langues en usage dans le pays, on se rend compte rapidement que cette langue occupe une place privilégiée dans le paysage linguistique algérien. Ainsi, et malgré les politiques d'arabisation entamées juste après l'indépendance, et le changement statutaire qu'elle a connu, elle demeure indispensable dans divers secteurs. Dans le domaine de l'enseignement par exemple, le français est très présent (dans l'enseignement supérieur, à part quelques matières qui sont enseignées en langue arabe, la plupart des matières scientifiques et techniques sont toujours enseignées en langue française). Dans le domaine des médias, l'état a lancé une chaîne de télévision francophone (canal Algérie), et une radio (la chaîne trois). L'ouverture politique de 1989 a permis aussi la création de plusieurs journaux privés qui jouissent d'un grand lectorat, nous pouvons citer l'exemple de : El Watan, le soir d'Algérie, liberté etc.

Par ailleurs, dans beaucoup d'administrations, la langue arabe n'a pas pu se substituer au français, qui reste dans beaucoup de secteurs tels que : la justice, les ministères, les entreprises économiques, la langue d'administration par excellence.

Vu son importance et la diversité des domaines dans lesquels il est utilisé, le français ne peut pas se contenter de statut de langue étrangère. Il est pour certains une langue seconde. Pour GRANDGUILLAUME, la langue française :

⁵TALEBE IBRAHIMI K., cité par Djerroud K, dans « représentation de la langue française dans deux quartiers d'Alger : Belouizdad et Benaknoun » mémoire de magistère, 2008, p. 18

« a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française. »⁶

Malgré l'appartenance de l'Algérie au monde arabo-musulman et sa non adhésion à l'organisation des pays francophone, un nombre important de locuteurs algériens font usage de la langue française dans leurs conversations quotidiennes.

Ainsi, l'usage du français ne se limite pas aux domaines officiels, mais on le retrouve aussi dans les échanges verbaux ordinaires des algériens. Dans cette perspective le Professeur AREZKI Abdenour affirme que : « *le discours dominant a stigmatisé le français comme langue du colonisateur et d'aliénation culturelle, paradoxalement il n'a pas engendré une attitude de rejet de cette langue par les algériens.* »⁷

En effet, la langue française bénéficie d'une place à la fois symbolique et linguistique. Pour les algériens le français est un outil de communication important, que ce soit sur le lieu de travail, à l'école ou encore dans la rue. Dans leur discours représentationnel, les algériens ont une image valorisante de la langue française. Elle est souvent qualifiée de langue riche, belle, raffinée etc. Pour d'autres, elle est associée aux domaines du travail, de l'enseignement et de la recherche.

1.2. Le statut de l'arabe

Dans la réalité algérienne, deux variétés de l'arabe coexistent ; nous avons d'abord, l'arabe classique, standard ou littéraire qui est considéré comme la variété haute, entourée par un certain prestige, et qui représente la langue officielle de l'état. En suite, nous avons la variété basse incarnée par l'arabe dialectal que parlent la plupart des algériens arabophones. Du point de vue institutionnel, cette variété basse est minorée par les politiques officielles.

L'arabe classique ou standard est la langue de la religion musulmane. C'est cette langue qu'a choisie Dieu pour s'adresser à ses fidèles. C'est la langue de la transmission des connaissances religieuses. C'est aussi la référence et l'outil symbolique. Cette variété de langue apprise à l'école, dédiée aux lettrés, véhicule le savoir dans des situations formelles. Néanmoins, L'arabe classique n'a aucune présence dans le registre informelle (dans le cadre

⁶GRANDGUILLAUME G., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, éd, Maisonneuve et Larousse, 1983, p .56.

⁷AREZKI A., cité par Merzouk S, dans : « Etude des pratiques langagières des locuteurs de la ville de Bouira » mémoire de Master 2, 2013, p. 18.

familial, dans la rue, entre amis ...). Dans ce sens, ZABOOT T corrobore en affirmant que : « *cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien. Elle est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale.* »⁸. plus loin, il rajoute ce ci : « *son espace d'utilisation s'élargie sans cesse et s'ouvre sur de multiples domaines, tels que l'informatique, l'enseignement des matières scientifiques, univers autrefois réservé exclusivement à la langue française.* »⁹

Depuis l'indépendance du pays en 1962, un processus d'arabisation a été déclenché dans le seul but de se démarquer de la langue du colonisateur, mais surtout d'unifier le peuple algérien autour de cette langue. En parlant de la langue arabe, CHERIGUENE Foudil disait que :

« C'est la langue que l'état s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962). Ayant adhéré depuis cette date à la ligue arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affirmer l'arabité de l'Algérie, se gardant bien toutefois de la faire figurer dans les principes généraux régissant la société algérienne. »¹⁰.

Si l'arabe classique ou standard est la langue de l'état, l'arabe dialectal est la langue de communication de la majorité des locuteurs algériens. Ainsi, pour Leclerc : « *l'arabe dialectale est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne.* »¹¹

On l'appelle l'arabe populaire ou « Derja », parce que cette variété d'arabe vit et évolue au sein de la population, elle circule dans les milieux publics : la rue, les stades, les cafés... Elle est pratiquée dans des situations informelles : en famille, entre amis...

De ce fait, nous pouvons dire, que l'arabe dialectal occupe une place importance dans les pratiques langagière des algériens. En revanche, il ne jouit d'aucune reconnaissance officielle. D'ailleurs, il est complètement exclu des institutions gouvernementales telles que : les, ministères, les administrations étatiques, l'enseignement etc.

8ZABOOT T., « Un code Switching algérien : le parler de Tizi ouzou », thèse de doctorat, Sorbonne, 1989, p. 51.

9Idem., p. 52.

10CHERIGUENE F., « Politique linguistique en Algérie », in *Mots*, septembre 1997, P. 32.

11LECLERC J., « Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde » Québec, TLFQ, université Laval 24 février 2007. « [http:// www.ulaval.ca/ax/afrique/algérie-1demo.htm](http://www.ulaval.ca/ax/afrique/algérie-1demo.htm) » consulté le 12/04/2015.

Malgré sa grande diffusion au sein de toutes les couches sociales, et la pluralité des fonctions qu'il assume. L'arabe dialectal est souvent stigmatisé par les pouvoirs publics, et surtout renié par les politiques linguistiques officielles. Dans ce sens, CHIBANE R, affirme que : « *malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation.* »¹²

1.3. Le statut du berbère

La situation du berbère est similaire à celle de l'arabe dialectal. Malgré sa présence dans plusieurs régions d'Algérie, et la pluralité de ses variétés : le kabyle, le Chaoui, le Mozabite, le Tergui, et le Chelhi, il reste marginalisé par les pouvoirs publics. Les politiques linguistiques adoptées à l'indépendance du pays qui privilégiaient le monolinguisme n'ont pas été avantageuse pour le berbère. Au contraire, il est souvent relégué au rang de dialecte : « *le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* »¹³, déclare ZABOOT T.

Le mépris du pouvoir politique algérien envers le berbère n'a fait que renforcer la volonté du mouvement berbériste à poursuivre son combat pour la reconnaissance officielle de cette langue ancestrale, ce qui impliquerait le droit pour tout citoyen d'utiliser le berbère dans toutes les circonstances de la vie publique.

Le printemps berbère de 1980 a été la première grande action menée par les animateurs de ce mouvement culturel pour l'affirmation de cette langue. Suivront d'autres actions de grande envergure : les manifestations de 1991 à Bejaia, Tizi ouzou, Bouira, et Alger. Le boycott scolaire de 1994 a compte à lui permit la création du haut commissariat pour l'amazighité en 1995 et surtout l'introduction du berbère dans l'enseignement (plusieurs wilaya dispense un enseignement en langue berbère). Malheureusement, l'enseignement de cette matière demeure facultatif, ce qui évidemment ne favorise pas son épanouissement.

12CHIBANE R., « Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi ouzou à l'égard de la langue française : cas des élèves du lycée Fatma Nsoumer » mémoire de magistère, université de Tizi ouzou, 2009, p. 20

13ZABOOT T., « Un code Switching algérien : le parler de Tizi ouzou » thèse de doctorat, Sorbonne, 1989, p.

Chapitre I : Le paysage sociolinguistique algérien

Mais il a fallu attendre 2002 et les événements de kabyle de 2001 pour voir cette langue promu au rang de langue nationale. Malgré cette reconnaissance partielle, le mouvement berbériste ne s'affaiblit pas, il demande toujours la reconnaissance officielle du berbère au même titre que l'arabe.

Toutefois, il faut reconnaître que depuis l'indépendance du pays, le berbère a connu des avancés. Il est présent dans le secteur médiatique, à travers la chaîne de télévision nationale TV4, et la radio nationale chaîne 2. Dernièrement l'APS a lancé un site internet exclusivement en berbère.

Dans l'enseignement, des départements de tamazight ont été créés dans plusieurs universités : Bejaia, Tizi ouzou, Bouira et dernièrement Batna.

Dans ce premier chapitre théorique de notre mémoire qui s'intitule « paysage linguistique algérien » nous avons essayé d'exposer la situation sociolinguistique du pays en mettant l'accent sur le statut des différentes langues en usage à savoir : le berbère et ses différentes variétés, l'arabe classique et dialectal, et le français. Ce chapitre nous a permis aussi de comprendre que la situation linguistique de notre pays peut être qualifiée à la fois riche et complexe.

Chapitre II :
Autour de la créativité lexicale

Pour ce deuxième chapitre, nous avons voulu qu'il soit un chapitre théorique, dans lequel nous allons revenir sur des notions qui nous semblent importantes et en relation directe avec notre sujet de recherche.

Ainsi, nous allons essayer tout au long de ce chapitre d'appréhender des concepts qui relèvent de la lexico-sémantique tels que : l'emprunt, le xénisme, la composition, la dérivation, la siglaison, la troncation, la comparaison et la métaphore.

1. La créativité lexicale

La créativité lexicale, c'est le pouvoir de créer ou d'inventer de nouveaux mots dans une langue donnée. Cette opération tend à assurer une évolution et une mise à jour de la langue, suivant le progrès dans différents domaines. Cette notion est considérée comme une nécessité à la vie d'une langue. En parlant de l'importance de ce phénomène HUGOU V. disait que : « (...) la langue (...) n'est pas fixée et ne se fixera point. Une langue ne se fixe pas (...). Toute époque à ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ses idées. Les langues sont comme la mer, elles oscillent sans cesse. »¹⁴

La créativité lexicale se produit dans des situations de besoin à s'exprimer dans une langue étrangère fortement utilisée, à l'exemple de la langue française en Algérie.

Le phénomène de la créativité lexicale touche particulièrement toute langue vivante qui se nourrit des langues voisines avec lesquelles elle est en contact direct ou encore par la construction de nouvelles notions qui réfèrent de nouvelles réalités généralement scientifiques. A ce propos CHOMSKY estime que la créativité lexicale est : « *L'une des caractéristiques fondamentales de la compétence linguistique qui permet à n'importe quel individu qui connaît sa langue d'exprimer un nombre illimité de pensées nouvelles adaptées à des situations nouvelles.* »¹⁵

2. Le néologisme

Les langues vivantes ont cette capacité d'évoluer et de se transformer à travers le temps. Ainsi, de nouveaux mots vont apparaître « les néologismes », par contre d'autres vont disparaître « les archaïsmes ». Puisque notre principal objectif est de Comprendre les

14 HUGOU Victor, cité par, BOULANGER J. C., *Pour dire aujourd'hui*, in source : Info langue volume 4, numéro ½, printemps 2000/ Dossier le français, langue de modernité.

15 CHOMSKY N., cité par, MOUNIN G., *Dictionnaire de linguistique*, PUF, 2002, P.91.

différents procédés de création lexicale, nous avons pensé qu'il est très important de questionner le concept de néologisme. Mais qu'est ce que cette notion ? Quelle définition lui a-t-on associé ? Comment apparaît-elle dans le discours journalistique ? Nous tenterons d'apporter des réponses à toutes ces questions dans les pages qui suivent.

Les journalistes algériens de la presse francophone recourent souvent dans leurs écrits, à la création de nouveaux mots afin d'exprimer des idées ou opinions nouvelles. De ce fait, Nous tenterons dans ce deuxième chapitre de cerner la notion de néologisme. Un concept clé dans la lexicologie, le domaine dans lequel nous avons choisi d'inscrire notre travail de recherche. Cette notion nous sera surtout très utile dans la partie analytique.

MORTUREUX déclare à propos cette notion que c'est : « *l'ensemble des procédés de formation de mots nouveaux.* »¹⁶. Jean Dubois rajoute que le néologisme est : « *une unité lexicale fonctionnant dans un domaine de communication déterminé et qui n'était pas réalisé antérieurement*¹⁷. Dans le grand Larousse de la langue française Gilbert corrobore les propos de Dubois et considère que la néologie est utilisée pour désigner les unités lexicales ou linguistiques qui apparaissent dans une langue alors qu'elles n'existaient dans une période antérieur.

Du point de vue étymologique, le terme de néologie vient des deux racines grecques *néos* qui signifie « nouveau » et *logos* qui signifie « parler ». Ce qui nous laisse comprendre, qu'il permet de créer à partir des règles internes du système de la langue, de nouvelles unités lexicales.

L'importance de ce concept réside surtout dans le fait que, Lorsque le locuteur ne trouve pas les mots nécessaires pour communiquer dans de bonnes conditions, il recourt à la création lexicale à travers la notion de néologie. Nous pouvons dire que le néologisme est un élément facilitateur dans la communication.

A présent, nous allons aborder la notion de l'emprunt.

2. Qu'est- ce que l'emprunt?

Le phénomène de l'emprunt est le résultat du processus d'un contact de langues, il s'agit de l'utilisation d'une unité ou d'un trait d'une autre langue. L'emprunt est indispensable et

16MORTUREUX M., F, *La lexicologie : entre langue et discours*, éd., Armand COLIN, 2006. P.190

17 DUBOIS J, *Dictionnaire de la linguistique*, Ed, Larousse, 1973, P. 322

fréquent dans toutes les langues naturelles. il joue un rôle important dans l'enrichissement lexical d'une langue donnée.

Le dictionnaire de DUBOIS J donne une définition moderniste de l'emprunt pour qui : « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et fini par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas; l'unité ou le trait emprunté sont eux- mêmes appelés emprunt.* »¹⁸

Cette définition vient corroborer celle de LABATUT selon laquelle, pour identifier un emprunt, il faut comparer de lexèmes de deux langues différentes. Ainsi, tout lexème commun est nécessairement un emprunt.

Il y a deux types d'emprunt, l'emprunt sémantique et l'emprunt lexical. Nous allons tenter de les définir, en commençant d'abord par l'emprunt sémantique.

3.1. L'emprunt sémantique

En effet, CHERIGUENE F définit l'emprunt sémantique de la manière suivante:

« L'emprunt sémantique régulier de fonctionnement d'une ou plusieurs parties susceptibles d'un usage syntaxique autonome, il est mis en morphologie. L'emprunt sémantique n'est pas seulement un révélateur de contact de langues, mais aussi un moyen de changement sémantique »¹⁹

3.2- L'emprunt lexical

En revanche, CHERIGUENE F rajoute à propos de l'emprunt lexical que c'est :

« Une unité de fonctionnement comportant une ou plusieurs parties, toutes susceptibles d'usage syntaxique autonome, il est mis en morphologie (sa seule différence avec le xénisme) parce que passé dans la langue cible, la base lexicale relève de la langue source »²⁰

3. Le xénisme

Le xénisme est un concept très proche de l'emprunt. Dans les différentes définitions que nous allons voir, beaucoup de point de rapprochement caractérisent ces deux notions de la

18DUBOIS J. et A., Op.cit., P. 322.

19CHERIGUENE F., « Typologie des procédés de formation de lexique » in *Cahier de la lexicologie*, n°55, éd., Didier, Paris 1989.

20 CHERIGUENE F., « Typologie des procédés de formation du lexique » in *Cahier de la lexicologie*, n 55, Didier Edition, Paris, 1989.

lexicologie. Les auteurs qui se sont intéressés à cette notion sont nombreux. Faute de temps, nous n'allons pas faire l'inventaire de toutes les définitions, mais nous nous contentons de reprendre les définitions les plus explicites.

Ainsi, DEBOVE définit cette notion comme étant la :

« Première étape de l'emprunt, correspondant à l'usage d'un mot d'une autre langue exprimant une réalité étrangère à la culture de la langue d'accueil, ou une réalité qui sans lui être étrangère ne fait pas l'objet d'une domination spécifique. »²¹

Quant à J DUBOIS, il a écrit sur le xénisme comme étant : « *le premier stade de l'emprunt et que son passage à la langue qu'il l'emprunte ne se fait que par les divers critères d'intégrations.* »²²

Pour CHERIGUENE le xénisme est une :

« unité de fonctionnement peut comporter Une ou plusieurs parties susceptibles d'usage syntaxique autonome il n'est pas mis en morphologie du fait qu'il n'appartient pas à la langue cible pour laquelle se base est étrangère. »²³

4. La composition

La composition est une opération qui consiste à construire des mots nouveaux à partir d'une base préexistante. Elle se réalise par l'adjonction de deux notions à la formation d'une unité lexicale, soit par l'association de deux lexèmes, soit par l'adjonction du préfixe à une base lexicale.

Ce phénomène est dû à l'apparition de nouvelles réalités qui exigent le recours à la formation de nouveaux signifiants. Ces derniers peuvent être simples, complexes, ou hybrides.

Dans ce contexte, LEHMANN A et MARTIN-BERTHET F pensent que

« la composition est une opération de construction, dont la caractéristique est d'assembler deux mots (ou plus) pour en faire un troisième, selon certains modèles.(...) on peut composer un mot avec un verbe et un nom,(...)avec deux noms,(...) avec deux noms reliés par une préposition(...). »²⁴

21 DEBOVE J. R., *Dictionnaire ROBERT Brio*, Paris 2004, P.177.

22 DUBOIS J., (Ibid.)

23 CHERIGUENE F., Op.cit.

24 LEHMANN A., et MARTINE B. F., *Introduction à la lexicologie: sémantique et morphologie*, Edition NATHAN, 2002. P.110.

5. La dérivation

La dérivation est l'un des procédés de formation de mots. Elle occupe la deuxième place après l'emprunt par l'usage. Ce mode de formation de nouvelles lexies consiste tout simplement à créer des nouvelles unités lexicales par l'adjonction d'affixe à une base issue de la langue cible ou encore d'une base empruntée. La base peut fonctionner soit comme lexème simple soit comme lexème combiné à une autre base dans des lexèmes composés et à des affixes dans des lexèmes dérivés. L'affixe peut être préfixe, suffixe ou infixe. Ce dernier est rarement employé.

La dérivation est hautement sollicitée par de nombreux linguistes. En effet GARDES TAMINE note à ce propos :

« Elle concerne la formation des mots et consiste dans la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction à une base d'un affixe (...). Rappelons qu'en français il n'existe pas d'affixe inséré dans la base est que les affixes la précèdent ou la suivent »²⁵

Ainsi MORTUREUX M F la définit de la manière suivante : « *Procédé de formation de mots construits par affixation ou composition* »²⁶. On distingue deux types de dérivation :

5.1. La dérivation affixale

Cette classe de dérivation regroupe trois sous catégories distinguées selon la place de l'affixe dérivationnel. Celui qui précède la base sonore préfixe et celui qui suit la base se nomme suffixe. La base peut être cernée entre deux affixes, préfixe et suffixe à la fois.

5.1.1. La dérivation préfixale

C'est construire un nouveau mot à partir d'une base préexistante. Le préfixe porte plusieurs sens, il peut exprimer un contraire, une répétition...; mais il n'a aucune fonction grammaticale. Il ne touche jamais à la base ni par la transgression ni par changement de ses premiers graphèmes.

➤ Exemple : Remettre : re (préfixe) + mettre (base).

Dans cet exemple le préfixe exprime la répétition.

25 GARDES TAMINE J., *La grammaire: phonologie, morphologie, lexicologie (méthode et exercices corrigés)* 3^{em} Ed, Armand COLIN, Paris, 2002, P.73.

26 MORTUREUX M, F, Op. cit, P.188.

5.1.2. La dérivation suffixale

C'est une opération de création de nouveaux mots qui s'applique aussi sur la base. Le suffixe se diffère de préfixe dans la fonction grammaticale, on peut dire que le suffixe est un indicateur de classe grammaticale avec un petit changement sémantique.

- Exemple : Infographiste : Infographie (base) + iste (suffixe).

5.1.3. La dérivation parasynthétique

L'emploi de ce mode de dérivation est rare, il consiste à réunir en parallèle la préfixation et la suffixation à la même base.

- Exemple : Rééquilibrage : ré (préfixe) + équilibre (base) + âge (suffixe).

5.2. La dérivation par conversion

Ce mode de formation nommé aussi **dérivation impropre**, ce type consiste à assurer le passage d'un terme d'une catégorie grammaticale à une autre, ainsi il n'exige pas la règle de l'adjonction d'un affixe à une base. A ce propos GARDES TAMINE voit que :

«La dérivation impropre est en fait improprement nommée, puisqu'elle n'a aucun caractère morphologique et constitue simplement à faire changer un mot de catégorie morphosyntaxique (...). On l'appelle donc, à juste titre de plus en plus souvent conversion »²⁷

6. Les procédés sémantiques

6.1. La comparaison

La comparaison est un moyen sémantique qui permet surtout de rapprocher deux réalités, ou deux idées à l'aide d'outils de comparaison tels que : « comme, tel, semblable à, avoir l'air, ressembler, ... ». Trois éléments la constituent : le comparant, le comparé et l'outil de comparaison.

6.2. La métaphore

Du point de vue étymologique le dictionnaire Larousse nous apprend que, le terme métaphore vient du grec ancien « metaphorà » dérivé du verbe « metaphéro » qui signifie (transporter) formé de « metà » qui signifie (d'un lieu à un autre) et du verbe « phéro » qui signifie (porter)

²⁷GARDES TAMINE J., Op. cit., P. 73

Chapitre II : Autour de la créativité lexicale

La métaphore est une figure de style, elle permet de comparer entre deux choses ou deux éléments sans utiliser les outils de comparaison. **Jean DUBOIS** la définit comme étant : « *une figure de rhétorique qui consiste dans l'emploi d'un mot pour exprimer une idée abstraite en l'absence de tout élément introduisant formellement une comparaison.* »²⁸ Dans ce sens, Le GUERM rajoute : « *la métaphore consiste à donner à un mot un sens qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue.* »²⁹

Dans un travail de recherche comme le notre, les outils théoriques sont indispensables pour bien appréhender notre corpus, qui, il faut bien le souligner est constitué essentiellement d'articles issus de la presse écrite francophone algérienne. Ainsi, nous avons puisé dans la lexicologie sémantique, la discipline dans laquelle nous avons inscrit notre sujet, les notions sur lesquelles nous allons nous appuyer pour mener à bien notre étude, en ayant pour objectif, de répondre à notre questionnement de départ.

L'emprunt, le néologisme, la siglaison, la composition, la métaphore, la dérivation, la comparaison, le xénisme, sont l'essentiel des concepts cernés dans ce deuxième chapitre.

28 DUBOIS J, Op. cit., P.228.

29 GUERM M, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, éd., Larousse, 1972, p.87.

Chapitre III :

Analyse de la créativité lexicale

Le phénomène de contact entre différents codes linguistiques qui coexistent en Algérie a donné lieu à l'apparition de nouvelles unités. Ce contact se voit à travers les pratiques langagières des locuteurs. Pour notre part, ce contact est observé à travers notre corpus.

Notre champ d'analyse est un ensemble d'articles publiés dans la presse algérienne d'expression française. Nous avons choisi le magazine mensuel **Dzeriet**. Ce magazine aborde librement des sujets variés afin d'exprimer des réalités surtout culturelles, vécues en Algérie et même dans le monde.

Dans ce chapitre, nous allons essayer de comprendre et d'expliquer les différents procédés de la créativité lexicale recensés dans les articles tirés du magazine féminin Dzeriet.

La démarche que nous comptons poursuivre consiste à faire dans un premier temps, la classification de ces procédés lexicaux, et ce, qu'ils soient formés par **emprunt**, **xénisme**, **composition**, **dérivation**, **troncation** ou encore par **siglaison**. Après la collecte de ces nouveaux mots, nous tenterons de les classer selon leurs sources. Ils seront aussi analysés du

point de vue de la forme et du sens, du fait que notre objectif est de réaliser une étude lexicosémantique des néologismes.

Dans un deuxième temps, tous les procédés de création lexicale seront exposés dans des tableaux et des graphes.

I- Les procédés lexicaux recueillis dans le magazine DZERIET

1.1 -Emprunt et xénisme

Emprunt				
Islam Wilaya El Djazair Hijab Aïds	Tajine Kif Hammam Souk Cheikh Chauïa Baklawa	Twist Zoom Basket Joggings Pérçing Week-end Sprint Brushing Look Buzz E-mail You tube Viber Skype Google Staff Cosy Chic Web Planning	Hémo Muffin Kermesse	Barnous
Xénisme				
Arabe classique	Arabe dialectal	Anglicisme	Berbère	
Moutabarigate Dzeriet Hamdoulilah	Yakho Qawiya Halwa	Work shop I like to Moove it	Zenzla	

Mawlid	Makrout Lâarayech Tcharek Salamet Mazal el khir el goudem Zenzla N'touma Hchouma Fetla Karakou Bedroun, Jil Houmti, Bessah	Two calors Go Fan Hyper Before After News Red zone Morning	
--------	--	--	--

Tableau 1 et 2 : Inventaire des emprunts et des xénismes recensés dans les articles du magazine DZERIET.

1.2. La composition

Composition

Simple

Complexe

Hybride

N+Adj

- Les compagnies aériennes doyennes
- Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Chaine hôtelière publique el djazaïr
- Une fois pour toute
- Un Authentique voyage gastronomique
- L'office national des statistiques
- La presse électronique en ligne
- Un système de filtration
- du corpuscule de Malpighi
- Plus grand piège
- De temps en temps
- Coins bien équipés
- C'est- à- dire

- Bien plus fort
- Un petit détour gourmand
- Ajouter une corde à son arc
- Un petit cache tête
- Un petit tour de magie
- Emploi du temps
- En tout cas
- Fin d'après midi
- Un bon petit pactole
- Aller au bout de mes soupçons
- Tout le monde
- Des vas- et- viens
- 24 heures sur 24
- A la sueur de mon front
- Les associations caritatives algériennes
- Des locations moins chères
- Le cèleri- rave râpé

- Variétés de halwa
- Un charivari de souq el Harrach
- Tenu chaoui
- La fetla dorée
- Foulard m'hermet laftoul
- Fête du Mawlid
- Ce fameux barnouss
- Un peu plus qwiya que la znezla de Chebli

- Téléphone portable
- Aide soignante
- Islam contemporain
- Lèvre supérieure

- Pieds nus
- Thé vert
- Nuits blanches
- Peau lisse
- Style moderne
- Robe kabyle

N+N

- Sèche- cheveux
- Cyber- café
- Artiste- peintre
- Garde- robe
- Centre- ville
- Passe- temps
- Vice- président
- Croûte terrestre
- Inter- wilaya
- Micro- onde
- Corps- esprit

Adj+N

- Demi- heure
- Long terme
- Petit suisse
- Mini paréo
- Demi-canette
- Grand coup
- Beaux- arts
- Grand- chose
- hyper-réalisme

Prép+ N

- Sous- direction
- Sous- sol
- Sous- type

Adj+ V

- Bien- être

V+V

- Peut être
- Savoir- faire

N+Prép+N

- Coup de cœur
- Coup de coude
- Fruit de mer
- Grain de beauté
- Bout de chou
- Fil d'or
- Vol de retour
- Tête-à-tête
- Ceinture de sécurité
- Service à terre
- Cent pour cent
- côte à côte
- Maux de tête
- Bouche à l'oreille
- Liberté d'expression

Prép+ Adj

- Contre- indiquée

Adj+ Adj

- Semi- perméable

- Haut- parleur

Tableau 03 : Inventaire des composés recensés du magazine dzerièt.

1.3. La dérivation